

Le MAG

Bourguisan

Bulletin d'informations et de communication de la Municipalité
www.bourgargental.fr

janvier 2023

N° 27



L'ANNÉE 2023 appelle à une nécessaire sobriété énergétique compte tenu d'une hausse significative des prix de l'énergie. Cette situation commande également de réduire le niveau de notre consommation collective, et de tout mettre en œuvre pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux.

” ÉDITO

À chacune et à chacun d'entre vous, à vos familles, et à vos proches, je formule le vœu d'une année de bonheurs, de bonheurs simples, d'une année de réussites pour notre territoire tout entier, et qu'il nous soit permis de rêver en ce début d'année, en formulant un vœu de paix retrouvée entre les peuples.

L'année qui vient de s'achever aura donné une leçon collective à celles et ceux qui en doutaient, comme à celles et ceux qui doutent encore, du réchauffement climatique et de ses effets sur l'environnement. C'est la problématique de l'eau, et d'une très faible pluviométrie qui, depuis mai dernier, nous place dans une situation de vulnérabilité de la ressource. Vulnérabilité qui existait, mais qui, jusqu'à il y a quelques années, n'avait pas été caractérisée de la sorte. Ce sont près d'1,5 millions d'euros de travaux qui seront ainsi nécessaires pour schématiquement remonter de l'eau du Ternay afin d'assurer la sécurisation de près d'un tiers de la consommation annuelle de la commune. Il s'agit d'un chantier prioritaire pour la commune, d'autant qu'elle accueille des constructions nouvelles et donc une population nouvelle.

En effet, notre ville est en chantier et va continuer à l'être. Des travaux qui sont loin d'être tous sous maîtrise d'ouvrage communal. Bien sûr, parmi ceux que l'on observe depuis plusieurs mois, c'est celui de la maison de retraite et désormais de son extension nord, sa troisième phase. C'est celui de la Place Vidon qui, avant de connaître une requalification, nécessite d'importants travaux de soutènement.



Stéphane HEYRAUD

Maire de Bourg-Argental,
Président de la Communauté
de Communes des Monts du Pilat

Crédits Photos : Nicolas Simon

C'est encore celui du Square Jarrosson qui vient de démarrer, après un long travail de redéfinition de cet espace urbain. La requalification de cet espace et les nouveaux usages qu'il offrira redonneront envie de le fréquenter.

Je voulais également revenir sur quelques événements récents en lien avec le contexte énergétique. Certains auraient souhaité des illuminations de Noël plus nombreuses. Dans la mesure où chacun est personnellement amené à faire des efforts, dans la mesure où la municipalité, les services municipaux, sensibilisent l'ensemble des acteurs qui utilisent des bâtiments communaux, à faire preuve d'une maîtrise des occupations des locaux comme des consommations énergétiques, nous voulions, certes de manière symbolique, montrer l'exemple et ne pas rajouter de la consommation inutile. De plus, une nouvelle réduction de l'éclairage public la nuit a été décidée à l'unanimité du conseil municipal. L'extinction des éclairages publics est à présent avancée d'une heure les soirs de semaine, 22h30 au lieu de 23h30, et à partir d'1h30 du matin, le week-end.

Avec tous les membres du conseil municipal, et en associant l'ensemble du personnel communal mobilisé au quotidien pour vous être utile, je vous réitère nos meilleurs vœux.

Belle et heureuse année à toutes et à tous.

Bien fidèlement à vous,
Stéphane Heyraud

SOMMAIRE

- 3_Square Jarrosson
- 4_Sobriété Énergétique
- 6_Nouvelles consignes de tri
- 8_Éco Locale
- 10_Bilan estival
- 12_Aïkido
- 13_Portraits
- 15_Ça s'est passé
- 18_État civil
- 19_Agenda
- 20_Saison Culturelle

Comité de rédaction : Chantal Niwinski, Sabine Parat-Manzi, Eloïse Arnaud, Florence Blanc, Solange Diard, Pierre-Henri Gache / Directeur de la publication : Stéphane Heyraud / Crédits photos : Wilfried Marcon, Ass. À l'image du Pilat / Conception graphique C_ROUJE & Impression : Graphéos / Bourg-Argental

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et de communication de la municipalité / ISSN en cours / Prix : 0,10 Euros

LA TRANSFORMATION DU SQUARE JARROSSON

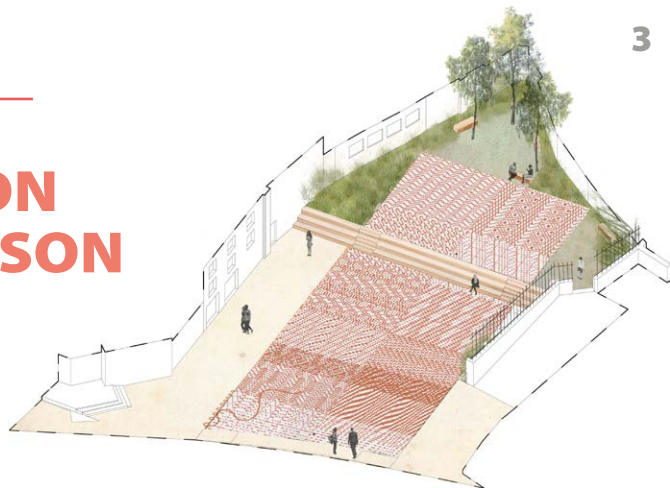
BOURG-ARGENTAL est depuis longtemps un pays de soierie. En effet, avant la Révolution, la ville était déjà connue pour sa "blanche" : la soie naturelle fabriquée par le ver élevé sur les mûriers.

L'entreprise JARROSSON créée en 1860 était une manufacture textile lyonnaise dont la maison mère se situait 5 rue Puits Gaillot sous le nom de "MANUFACTURE DE CRÊPE LOUIS JARROSSON". Cette manufacture posséda ensuite une usine à Bourg-Argental, une à Saint-Sauveur-En-Rue et une à Argental. Celle-ci fut d'ailleurs une des premières à utiliser la force hydraulique de la rivière, pas seulement pour faire tourner les métiers à tisser, mais aussi pour produire l'électricité nécessaire à l'éclairage des ateliers.

L'usine de Bourg-Argental se situait à l'emplacement actuel du square JARROSSON sur la place d'Armeville (ancien nom de Saint-Etienne sous la Révolution). Magnifique bâtisse à la charpente en forme de coque de bateau renversée couverte de tuiles en terre cuite vernies noires, elle sera démolie dans les années 30 pour justement laisser place à l'actuel square, à la suite du don gracieux du terrain à la Commune par Louis JARROSSON. On peut d'ailleurs encore y voir sa statue au fond à droite.

En ce début d'année 2023, le square va faire l'objet d'un profond réaménagement. En effet, la Commune, retenue après candidature dans le cadre du programme de coopération "paysages industriels" mené par les Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Monts d'Ardèche, du Vercors et du Pilat, a passé commande d'une œuvre artistique, avec le soutien de la Fondation de France, partenaire et financeur dans le cadre de l'action "Nouveaux Commanditaires". Cette œuvre, réalisée par l'artiste Elisabeth Ballet, complétée par l'écriture et l'édition d'un ouvrage sur le patrimoine textile, sera intégrée dans cet aménagement, sous la forme d'un pavage au sol en terre cuite.

Ce pavage, représentant un tissu en mouvement, sera constitué, point par point, de différents motifs issus des armures du tissage Jacquard, rappelant l'histoire de la cinquantaine d'usines et ateliers textiles de notre cité. Ces usines ont quasiment toutes disparues au sortir de la Seconde Guerre Mondiale et au début des années 80 pour les dernières ; seules deux entreprises tissent encore de nos jours : "TISSTECH" et "TISSAGE ROBERT BLANC".



Le square se transformera en agora piétonne, laissant ainsi apparaître les murs et la grille de clôture de l'ancienne usine JARROSSON. La partie supérieure sera aménagée en jardin paysagé accessible et en une scène ouverte sur la ville. Ce lieu de détente paysagé sera constitué d'arbres, de graminées et de vivaces tel que "l'isatis tinctoria" (aussi appelée "le pastel des teinturiers") utilisée en teinturerie pour ses pigments naturels.

Ces travaux d'aménagement, étudiés en collaboration avec Elisabeth Ballet et suivis par le cabinet d'urbanisme et architecture "FABRIQUES ARCHITECTURES PAYSAGES" (bureaux situés à Roanne et Lyon), seront réalisés par les entreprises "MOUTOT GENIE CIVIL" et "ALPES PAVAGE" pour un montant de 272 813,59 € HT. La durée prévisionnelle de ceux-ci est de cinq mois à compter de janvier 2023. Les subventions obtenues de la part du Département de la Loire, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le partenariat avec la Fondation de France couvrent 75 % du coût de l'opération.

Durant les travaux, la croix de mission et la statue de Jeanne d'Arc devant être déposées, seront temporairement remises au Centre Technique Municipal pour restauration, avant de retrouver un emplacement conforme à l'intérêt général.

Transformations annexes

PANNEAU LUMINEUX Les travaux du square Jarrosson entraînent des changements quant aux mobiliers urbains et notamment le panneau lumineux. Le panneau actuel va être retiré. Un tout nouveau devrait être installé au printemps devant la Poste. Il sera composé de deux écrans dont l'un réservé au cinéma. Ce panneau sera numérique et en quadrichromie. La municipalité a fait le choix qu'il soit éteint en même temps que les éclairages de la ville de 22h30 à 6h.

MARCHÉ DU JEUDI Les travaux du square Jarrosson impliquent le déplacement de certains commerçants. Ainsi, ceux qui se trouvaient habituellement à proximité du square seront déplacés, dès le mois de janvier, rue des fossées.



PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La hausse imprévue du prix des énergies que nous connaissons depuis cet automne pousse notre commune à mettre en œuvre ce plan dès cet hiver.

Rappelons que des actions ont déjà été entreprises afin d'améliorer les performances énergétiques de certains bâtiments communaux. Des investissements concernant la rénovation énergétique sont déjà en œuvre ou en projet :

- **Éclairage LED dans le dojo et la salle de gymnastique.** Il est prévu de poursuivre l'installation de LED dans le gymnase en 2023
- **Changement des fenêtres de la salle Bouveron**
- **Plan de rénovation énergétique à l'école maternelle** avec changement des fenêtres et installation d'éclairage LED
- **Réflexion autour de la salle Esterel** : un audit auto-consommation a déjà été réalisé qui a permis d'avoir une réflexion sur les rénovations thermiques à mettre en œuvre : chauffage thermique, travail sur la ventilation, étanchéité du toit. Les portes en éventail du hall ont d'ores et déjà été remplacées.
- **Projet du parking à ombrières à la Clavelée** sous maîtrise d'œuvre du SIEL

Les mesures prévues dans le plan de sobriété énergétique municipal visent à réduire les consommations d'énergies par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective.

Dans un premier temps, la municipalité a décidé de **limiter les décorations de Noël** au strict minimum : sapin de Noël et illumination de la halle.

Lors du Conseil Municipal du lundi 12 décembre, il a été voté **une réduction de l'éclairage public** :

- Du dimanche soir au vendredi matin, de 22 heures 30 à 6 heures (soit une heure d'extinction de plus par jour de semaine)
- Du vendredi soir (samedi matin) au dimanche matin, extinction à compter de 1 heure 30 (du matin).
- Ces nouveaux horaires seront applicables aux nuits du vendredi au dimanche et à la nuit précédant un jour férié, lorsque celui-ci ne tombe ni un samedi, ni un dimanche.
- L'éclairage public sera maintenu sur l'ensemble du territoire communal, du vendredi soir au lundi matin, durant toute la fête votive.

Enfin, il est prévu :

- D'abaisser la température des bâtiments communaux au cas par cas et selon les techniques possibles
- D'optimiser la consommation d'énergie dans les serres municipales

LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES A LANCÉ UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN DÉFINISSANT **5 GESTES CLÉS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE** :

#1 JE RÈGLE MON CHAUFFAGE À 19°C MAXIMUM

#2 JE RÈGLE MON CHAUFFE-EAU À 55° ET JE RESTE MOINS LONGTEMPS SOUS LA DOUCHE

#3 J'ÉTEINS TOUS MES APPAREILS EN MARCHÉ OU EN VEILLE QUAND ILS NE SONT PAS UTILISÉS

#4 JE DÉCALE L'UTILISATION DE MES APPAREILS ÉLECTRIQUES (LAVE-LINGE, SÈCHE-LINGE, LAVE-VAISSELLE) EN DEHORS DES HEURES DE POINTE : 8H - 13H ET 18H - 20H

#5 J'INSTALLE UN THERMOSTAT PROGRAMMABLE

GESTION DES SERRES MUNICIPALES :

La gestion des serres municipales a dû s'adapter progressivement aux changements climatiques.



En effet, d'année en année, les plantes vivaces sont venues remplacer les plantes annuelles. Les agents du service technique récupèrent ainsi certaines plantes et arbustes susceptibles de geler, comme les Daturas. Le nombre de plants cultivés sous serres a été fortement réduit, passant de 48 000 en 2000 à 5 321 en 2021. Cette action permet non seulement de réduire la consommation d'eau du puits, utilisée pour l'arrosage mais aussi, une réduction des énergies puisqu'une seule serre est à présent nécessaire pour chauffer les plants en hiver contre trois les années de fortes abondances de plants. Cette sobriété énergétique est également possible grâce à la gestion optimisée de l'arrivage des semis, décalé de quelques semaines, afin d'éviter son stockage dans des serres chauffées. Des efforts énergétiques sont prévus cet hiver puisque la plus petite serre sera utilisée et chauffée à 2°C au lieu des 12°C habituellement d'usage.



Des actions pour le respect de la biodiversité sont également réalisées telles qu'une fertilisation raisonnée par le biais d'amendements organiques (fumier d'animaux), végétaux et azotés.



Quant à la préservation des ressources en eau, le nombre de suspensions florales a été réduit, du terreau à base de fibres de coco a été utilisé pour ses capacités de rétention d'eau. Des dispositifs de goutte à goutte sont installés dès que cela est possible comme devant la mairie et prochainement au square Jarrosson.

L'été caniculaire que nous avons connu cette année a conduit les membres de l'équipe technique en charge des plantations à une sensibilisation à l'optimisation de l'arrosage.



EN QUOI CONSISTE LA SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI ?

Grâce à la simplification des règles de tri, tous les emballages iront dorénavant dans le bac jaune.

Ce changement permettra de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets... etc.

Le SICTOM Velay Pilat, dont fait partie votre commune, s'engage pour faire progresser le recyclage des déchets ménagers avec la mise en place de l'extension des consignes de tri.

En effet, depuis 2002 le tri pour la valorisation des emballages a été multiplié par 4 passant de 14 kg/hab/an à 50 kg/hab/an en 2022. La simplification des gestes de tri a pour objectif de faciliter et améliorer les performances de tri afin d'atteindre une meilleure valorisation des déchets.



Désormais plus de doute :
TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Il suffit de vider les emballages et de les déposer en vrac dans les bacs jaunes. Inutile de les laver.

Retrouvez ces nouvelles informations de tri sur vos emballages.



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

- emballages en papier et carton
- emballages en métal
- emballages en plastique
- tous les papiers

Pour appliquer les bons gestes de tri :

- je **vide** mes contenants, **inutile** de les **laver**,
- je les dépose **séparés** les uns des autres et **sans sac**.



Dans mon bac vert je dépose les ordures ménagères résiduelles EN SAC FERMÉ



Merci de ne pas déposer vos encombrants, déchets verts, bouteilles en verre et gros cartons qui sont à apporter en déchèterie ou dans les colonnes prévues à cet effet.



AVEZ-VOUS REMARQUÉ CETTE PETITE BOÎTE INSTALLÉE SOUS LA HALLE ?

C'EST UNE BOÎTE À LIVRES !!!

Vous pouvez y emprunter des livres, les lire puis les garder ou les redéposer.

Vous pouvez également déposer des ouvrages (**en bon état et propres**) que vous ne lisez plus ou qui encombrant vos étagères.

Cette boîte est accessible sans abonnement ni inscription, 7j/7 et 24h/24. Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage.

Tous les livres (romans, BD, albums, documentaires, cuisine...) sont les bienvenus !



COMPOSTAGE COLLECTIF

A la suite de notre enquête sur le compostage partagé, une réunion publique aura lieu le **vendredi 10 mars 2023**, salle André Jamet en présence de Raphaëlle Beleymet, maître composteur. Elle animera cette réunion afin d'informer et de former sur le compostage et les déchets verts.

Les bénéfices du compostage sont réels et intéressants puisque cela permet **de réduire de 30%** les déchets jetés dans nos poubelles.

AVEZ-VOUS PENSÉ À COMPOSTER ?

Valorisez vos déchets alimentaires en compostage !



Vous avez pour habitude de jeter vos déchets dans votre bac à ordures ménagères, sachez que le volume de ces bio-déchets représentent **33% du poids de votre poubelle**.

ALORS PENSEZ À COMPOSTER !

Le compostage c'est une alternative responsable, cela permet de :

- Réduire le volume et le poids de sa poubelle ménagère
- Diminuer la charge financière du service collecte et traitement des ordures ménagères
- Fabriquer un engrais naturel

C'est un levier pour mieux trier ses déchets.

LES RÈGLES D'OR DU COMPOST

Il est important d'alterner déchets secs et humides :

- **Déchets humides dits azotés** soit les déchets de cuisine, les épluchures de légumes
- **Déchets secs dits carbonés** soit les brindilles et copeaux de bois, le carton

1. Aérer vos déchets :

à l'aide d'une fourche, mélanger les bio-déchets

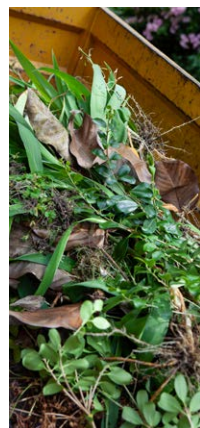
2. Recouvrir les bio-déchets :

ajouter environ le même volume de broyat et de feuilles mortes que celui déposé en déchets organiques



Ce que je peux mettre dans mon composteur

- Déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de repas...
- Déchets de jardin : feuilles mortes, plantes fanées, mauvaises herbes...
- Déchets ménagers : serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout...



Ce que je ne peux pas mettre dans mon composteur

- Déchets de cuisine : restes de viande ou de poisson, coquilles de fruits de mer, huile de friture...
- Déchets de jardin : gravier, sable, cailloux, déchets de jardin traités chimiquement...
- Déchets ménagers non alimentaires : excréments d'animaux, cendres de charbon, barbecue, mégots...



10, rue de la République
(changement de propriétaire)

LA 3^{ÈME} MI-TEMPS

Nathalie Ryder & sa fille Lou-Ann Minodier ont repris le snack-bar l'Ami Temps devenu "La 3^{ème} Mi-Temps", le 3 septembre 2022. Elles proposent une restauration sur place ou à emporter.

Des soirées à thèmes sont prévues certains week-ends ainsi que la retransmission de compétitions sportives.

Horaires : Mercredi - Jeudi : 07h30 - 01h30
Vendredi - Samedi - Dimanche :
08h30 - 01h30
Lundi - Mardi : fermé

Tél. 04 69 95 55 01

1, Place d'Armeville

CHIRURGIEN-DENTISTE

Le 31 janvier 2022, un nouveau chirurgien-dentiste s'est installé à Bourg-Argental. Le docteur Razvan DUMITRIU a étudié, pendant 6 ans, en Roumanie. Il obtient son diplôme fin 2020.

En 2021, il effectue un stage dans notre village, chez un confrère, Lina Cozsova, afin de se familiariser aux exigences administratives et professionnelles et entreprend de perfectionner son français.

En décembre de la même année, il est convoqué par le conseil de l'ordre pour un entretien afin d'évaluer son niveau de français lui permettant de s'installer en France.

Tél. 04 77 39 63 80



8 bis, rue de la République (changement de gérants)

LE PETIT CASINO

Sophie et David Dafré viennent de reprendre la gérance du magasin "Le Petit Casino". Après une semaine de travaux à l'intérieur du magasin, ils ont ouvert le 30 novembre 2022. Ils ont recruté deux employées : Aurélie, originaire de Burdigues et Prescillia quant à elle, mutée du magasin Vival de Maclas dont ils sont aussi les gérants. Vous retrouverez toutes les prestations déjà existantes et bien d'autres idées sont à venir, entre autres le service de colis Mondial Relay début janvier.

Horaires : Du Lundi au Samedi : 8h00 - 19h00 (non-stop) / Dimanche : 8h00 - 12h15 / **Tél. 09 75 37 20 19**



MAISONS FRANCE SERVICES

Le **NOUVEAU** service à la
Population de la Communauté
de Communes des Monts
du Pilat



Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur l'ensemble du territoire français.

Le 1^{er} septembre 2022, la Maison des Services (MDS) financée par l'Etat et portée par la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) a ouvert ses portes à Bourg-Argental, au 1^{er} étage de la Maison des Associations.

Léonie Saulnier en est la responsable. Des professionnels qualifiés sont là pour vous accueillir en toute confidentialité.

L'objectif de la MDS est de faciliter les démarches administratives et d'apporter des réponses individualisées. Ce service s'adresse autant aux jeunes qu'aux seniors. C'est aussi un espace ressource qui permet de vous orienter sur les divers services. Des partenaires réalisent des permanences, des rendez-vous au sein de la Maison des services tels que : services du département, Mission locale, Sauvegarde 42, les impôts....

**VOUS TROUVEREZ DES INFORMATIONS
ET UN ACCOMPAGNEMENT
SUR DIVERSES PROBLÉMATIQUES ET
ACCÈS AUX DROITS :**

- **DROITS**
- **INFOS FAMILLES**
- **ACCÈS AUX SOINS**
- **EMPLOI**
- **CARTE GRISE,
PERMIS DE CONDUIRE**
- **LOGEMENT**
- **INFOS JEUNES**
- **INFOS SENIORS**



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

HORAIRES

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS	Lundi 13h30 / 16h30
	Mardi 9h / 12h 13h30 / 18h30
	Merc. 9h / 12h 13h30 / 16h30
	Judi 9h / 12h 13h30 / 16h30
	Vend. 9h / 12h 13h30 / 16h30



ACCÈS NUMÉRIQUE GRATUIT

MAISON DES ASSOCIATIONS
Allée du 8 Mai 1945
1^{er} étage

04 51 26 06 59

mds.bourgargental@cc-montsdupilat.fr

TOURISME : PISCINE, CAMPING

Lors de l'été particulièrement chaud que nous avons connu, la piscine a enregistré 19 700 entrées pendant ses sept semaines d'ouverture pour une recette de 118 000 €. Les personnes ayant profité des bassins étaient essentiellement ligériennes (70%), 13% de Bourguisans et Bourguisanes et 17% venaient de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les touristes sont venus nombreux cette année au camping de l'Astrée. A la fin de la période estivale, 9 600 nuitées étaient enregistrées pour l'année 2022 représentant 130 000 € de recettes. Le chiffre d'affaires du camping avoisinera celui de 2019 avec un nombre de nuitées global en augmentation en particulier sur la moyenne saison. Les vacanciers ont pu profiter de nombreuses activités proposées par le camping tel qu'un atelier de dessin naturel, où les campeurs sont descendus dans la rivière pour représenter le paysage observé. Ils ont également pu assister à des histoires contées et animées, captivant les plus jeunes.



Le travail de fond engagé depuis la reprise en régie municipale en 2020 commence à porter ses fruits. Nous avons obtenu d'Atout France le classement de notre camping dans la catégorie 3 étoiles depuis le 23 juillet 2022. Aussi, le camping s'est vu, au cours de cette année, se parer d'une toute nouvelle signalétique moderne et colorée. Les touristes apprécient cette nouvelle visibilité et ces nouvelles informations auxquelles ils ont maintenant accès lors de leur séjour.



SAISON CULTURELLE 2021-2022

Bourg Artistique 2021-2022 a pu se dérouler malgré les contraintes sanitaires pour l'ensemble des spectacles programmés par l'équipe culture municipale.

La saison a rassemblé 305 spectateurs et spectatrices autour des 5 spectacles proposés, répartis comme suit :

- 20 personnes pour "La Fleur de Mai" : concert de chansons traditionnelles folk interprétées par Vincent Magrini et Mathilde Basset
- 55 personnes pour "Amour, Bonheur et Réussite" spectacle apéro-lecture de la Cie Datcha
- 100 personnes pour **Butter Note** en concert dessiné avec Benjamin Flao
- 60 personnes pour "**Building**" : théâtre de la Cie À Table
- 70 personnes pour "**Mezzo Voce**" : ensemble vocal et instrumental dirigé par Jean-Bernard Calixte.

La nouvelle saison 2022-2023 a commencé de belle manière puisque 379 personnes sont venues assister aux deux concerts donnés à la salle J. Esterel : **Harmoverdrive et Les Mécanos.**

Nous vous attendons nombreux pour les 4 prochains spectacles qui seront donnés en 2023.

(Voir le programme à la fin de ce Mag)

THÉÂTRE
& MUSIQUE
BOURG
ART-istique



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Bourg-Argental permet à tous les publics d'emprunter livres, CD, DVD, revues ou presse quotidienne. 29500 prêts ont été effectués sur la période 2019-2020 par 1078 emprunteurs actifs dont 71% habitent la commune.

La médiathèque fait partie du réseau des médiathèques des Monts du Pilat, ce qui permet de réserver en ligne des documents sur le fonds commun des 12 médiathèques participantes et de les retirer puis les rendre dans celle que vous aurez choisie.

À noter que la carte d'adhésion unique à l'ensemble des 12 médiathèques des Monts du Pilat est gratuite.

Pendant l'année 2022, 2 nouveaux bénévoles sont venus rejoindre l'équipe, portant ainsi son effectif à 8 personnes en charge du fonctionnement de la médiathèque.

De nouveaux horaires sont proposés depuis le mois de septembre :

- **Lundi** de 15h à 18h,
- **Mercredi** de 10h à 12h et de 14h à 18h30,
- **Jedi** de 8h30 à 12h30
- **Samedi** de 9h à 12h.





SIGNATURE D'UN CONTRAT D'OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE

Lundi 1^{er} août

Un contrat d'Obligation Réelle Environnementale "ORE" a été signé en mairie de Bourg-Argental, entre l'Académie Autonome d'Aikido et le Parc Naturel Régional du Pilat. Par ce contrat, l'Académie d'Aikido s'engage, pour une durée de 99 ans, dans un dispositif de protection environnementale et de gestion durable de sa parcelle forestière située sur la commune de Burdignes.

Les objectifs recherchés dans le cadre de ce contrat portent sur :

- **la conservation et la valorisation des particularités naturelles et patrimoniales du site** telle que la remise en état d'un déversoir d'eau propice à l'accueil de batraciens
- **le développement de la biodiversité** dans le temps par le biais, entre autres de la conservation d'arbres sur pied de gros diamètres qui favorisent l'installation d'un grand nombre d'habitats pour les oiseaux et les insectes;
- **la résilience de la forêt face au dérèglement climatique** qui passera notamment par la conservation d'une mixité du peuplement entre feuillus et résineux, la régénération naturelle de la forêt...

Lors de cette cérémonie, en mairie de Bourg-Argental, à l'initiative conjointe de la municipalité et du Sénateur Bernard Bonne, ce dernier a remis à Monsieur André Cognard la médaille du Sénat, en présence de Stéphane Heyraud et Philippe Heitz, respectivement maires de Bourg-Argental et de Burdignes, de Dino Cinieri, député, et de Charles Zilliox, président du Parc naturel régional du Pilat. Plusieurs nationalités étaient représentées au cours de cette réception qui marquait également l'ouverture des festivités du 40^{ème} anniversaire de l'Académie Autonome d'Aikido.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE LA DÉCORATION DE L'ORDRE DU SOLEIL LEVANT, RAYONS D'ARGENT À **M. ANDRÉ COGNARD**

Samedi 22 octobre

Monsieur le Consul Kenji Kuratomi, chef du bureau Consulaire du Japon à Lyon, est venu à Bourg-Argental afin de remettre à Monsieur André Cognard les insignes de l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Argent.

Monsieur André Cognard, Fondateur et Président honoraire de l'Académie Autonome d'Aikido Kobayashi Hirokazu, a reçu cette distinction pour sa contribution à la promotion des arts martiaux japonais en France ainsi qu'au développement de la compréhension du Japon.

La cérémonie a eu lieu en présence de nombreuses personnalités : Mesdames Florence Dubessy, Vice-Présidente déléguée aux lycées à la Région AURA et Aline Mouseghian, Conseillère régionale; Monsieur Bernard Bonne, Sénateur de la Loire; Monsieur Francisco Dias, Président de la Fédération Française d'Aikido, Aikibudo et Associées et de l'Union des Fédérations d'Aikido ; Messieurs Stéphane Heyraud, Maire de Bourg-Argental et Philippe Heitz, Maire de Burdignes et de Madame Anne Cognard.

De nombreux invités avaient également fait le déplacement dont Monsieur Joannès Blachon, qui fut le premier professeur d'aïkido de M. Cognard, au dojo du Portail Rouge, à Saint-Étienne.

En fin de cérémonie, toutes les personnes présentes ont pu lever leur verre de saké sous les clameurs d'un "Kanpai" collectif.



YSALINE SAULNIER

Médaillée de bronze au Championnat du monde de Basket féminin U17

Du 9 au 17 juillet 2022, le championnat du monde de basket féminin U17 a eu lieu en Hongrie. L'équipe de France a été médaillée de bronze. Parmi les joueuses, une bourguisienne : Ysaline SAULNIER.

Ysaline a grandi dans une famille de basketteurs et a commencé le basket à 10 ans au club de Saint-Marcel-lès-Annonay et a très vite rejoint le BSNA (club d'Annonay) puis le pôle espoir U13, Drôme-Ardèche. Dès la troisième, elle part pour Voiron où elle est sélectionnée dans l'équipe Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est alors détectée lors du tournoi des demoiselles au niveau national.

En seconde, elle intègre l'INSEP à Paris avec un an d'avance. Elle fait dès lors partie des 20 meilleures joueuses françaises nées entre 2005 et 2007. Son charisme sur le terrain, son sens de l'écoute et son organisation lui permettent d'être nommée capitaine de son équipe.

Lors de l'été 2021, les cinq meilleures sont sélectionnées pour la coupe d'Europe. Elle part donc en Finlande pour affronter la Finlande, la Lettonie, la Grèce et l'Allemagne. Son équipe se qualifie pour le championnat du monde qui a eu lieu l'été dernier ; elle s'incline contre l'Espagne en demi-finale.

Sa vie de lycéenne est rythmée par deux entraînements quotidiens et des matches hebdomadaires contre des joueuses professionnelles. Elle suit ses cours à l'INSEP dans des classes adaptées aux sportifs de haut niveau (judo, athlétisme, natation...).

Cette vie loin des siens lui demande des sacrifices mais elle y trouve également une grande satisfaction et une hygiène de vie parfaite.

Ysaline passera son bac général en fin d'année et souhaite entrer dans une école de psychomotricienne et être recrutée par une équipe de ligue 2.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà bonne chance pour la suite, pour la coupe d'Europe qu'elle disputera cet été, et pour la réalisation de ses projets.

Pour suivre Ysaline :



EWAN CARROT

Médaillé de bronze, finale mondiale karting

IAME World Mondial 2022 du 11 au 23 octobre au Mans

Ewan, 16 ans, a commencé le kart dès l'âge de 5 ans à l'école de karting de Villars. Très vite, il fait ses preuves et il participe aux championnats régionaux en 2014 puis au championnat de France en 2015. En 2016, il est sacré champion d'Auvergne dans sa catégorie.

Cette année, à Toulouse, il gagne la coupe de France et se qualifie pour la finale mondiale IAME* qui a eu lieu sur le circuit Alain Prost du Mans au mois de septembre.

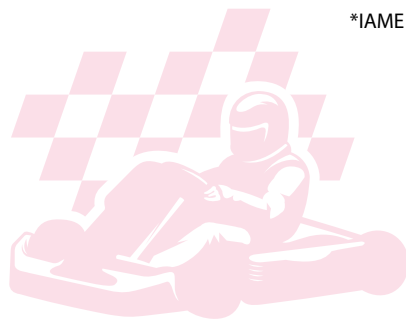
Dans sa catégorie, on compte 18 participants de plus de 13 ans pour une course de 20 tours de 20 minutes avec des pointes jusqu'à 130 km/h. Ewan termine 3^{ème} à 0,08 seconde du premier et 0,04 du deuxième.

Ewan est entouré d'une équipe. En premier lieu, Jean-Jacques Bols qui s'occupe de lui et l'encadre depuis 2 ans mais aussi Jérôme, son père, pour la mécanique autour de son kart. Des sponsors le soutiennent

également : Chauv Froid Sanit (Chambéon), Norisko (Bourg-Argental), AVE Sport (Annonay), RD Com (Saint-Clair), Bourgogne Auto-pièces (Dijon), La Communauté de Communes des Monts du Pilat, Garage Carrot-Meyrieux (Bourg-Argental)...

Nous ne manquerons pas de suivre la carrière de pilote d'Ewan et nous lui souhaitons bonne route... ou plutôt "bon circuit"...

*IAME : Marque du moteur



VOGUE DES CONSCRITS

Du 29 juillet au 1^{er} août

Wonderwoman et Superman les super-héros, ce sont les costumes choisis cette année par les conscrits.

La tradition se poursuit. La classe 2024 composée de 37 jeunes gens nés en 2004, a organisé la vogue annuelle du 29 juillet au 1^{er} août. Les forains ont ouvert les festivités en offrant un apéritif aux vogueurs, parents et quelques élus. Si tous les rendez-vous festifs ont eu lieu, il n'en est pas de même pour le feu d'artifice. En raison de la sécheresse et du risque élevé d'incendie, il a été annulé. Le dimanche après-midi, les rues du village ont été animées par le défilé des classes en 4.



20 ANS DU CINÉMA

Invasion de nains au Cinéma Le Foyer

Depuis plusieurs mois, des nains ont pris place dans les commerces bourgeois puis, aussi et surtout au Cinéma le Foyer. De nombreux curieux ont tenté de percer le mystère de ces nouveaux arrivants... certains y sont arrivés... d'autres cogitent encore !

Le Cinéma Le Foyer lève le voile sur ce mystère ! Il faut remonter un peu le temps... Le 1^{er} mai 2001, l'association du cinéma le Foyer projetait son premier film dans sa nouvelle salle place de la soierie. Installés confortablement dans les fauteuils rouges flambants neufs, les spectateurs découvraient, les yeux ébahis, le nouveau film de Jean-Pierre Jeunet : Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain ! Ça y est ? Vous voyez le rapport avec les nains ?

Dans ce film, Amélie Poulain incarnée par Audrey Tautou fait voyager un nain de jardin qui envoie régulièrement des cartes postales à son père...

Comme un clin d'œil à cette première séance et pour fêter les 20 ans de la salle, chaque bénévole a reçu un nain blanc à personnaliser et à faire voyager... Après avoir sillonné les routes, ils ont fait une halte au cinéma et retrouveront prochainement leur propriétaire.

Quant aux bénévoles, ils seront toujours présents au Ciné pour vous faire voyager à travers le grand écran !

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

Depuis début septembre, le Cinéma le Foyer propose 4 nouvelles séances hebdomadaires : le vendredi à 15h, le lundi à 18h, le mardi à 20h et en alternance le samedi ou le dimanche à 10h30. Les créneaux du vendredi et samedi soir ont été avancés à 20h30. Ces différents changements ont été proposés à la suite des nombreuses réponses au questionnaire réalisé entre mai et juillet 2022. Ces nouveaux créneaux trouvent petit à petit leur place dans les habitudes des spectateurs...

Pour ne rater aucun film : www.cinelefoyer.com
Facebook : Cinema le Foyer - Bourg Argental
Instagram : cine.lefoyer



RANDO DU JUDO

Dimanche 9 octobre

241 marcheurs sont venus découvrir les 4 parcours de randonnée proposés par le Judo Club de Bourg Argental. Tandis que le petit parcours (8 km) prenait la direction du hameau Les Bernes (non loin de Thélis-le-bas), les 3 autres partaient en direction du hameau de la Ciove (14 km), de Colombier (20 km) et du Crêt de la chèvre (29 km) avant de redescendre par le Col du Banchet. Des ravitaillements confectionnés à partir de produits locaux ont agrémenté les plus grands parcours.

À noter que le Judo Club a organisé son 1^{er} concours de pétanque, le samedi 18 juin, à côté du terrain de football de notre ville.

INCROYABLE TALENT

Dimanche 9 octobre

Ce projet, à l'initiative des Ados, s'inscrit dans le cadre du mois à la parentalité piloté et financé par la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Les 15 lycéens de l'accueil de loisirs du vendredi soir ont organisé "un incroyable talent" pour les habitants du territoire. Ils ont découvert la gestion des candidats, la communication, présenté le spectacle et tenu la buvette et le snack. Les 14 collégiens présents aux accueils des mercredis ont clôturé cet événement avec l'organisation d'une soirée dansante ouverte à tous. Ils ont évolué sur des platines DJ, géré les lumières, et pris le relais de la buvette et du snack.

Cinq candidats se sont produits sur scène. Chacun a remporté un pack cadeau composé de goodies CCMP, de places pour le Cinéma Le Foyer, d'entrées au Devalkart et au Monde des Pentes.

- **Pana et Soan**, 14 et 15 ans, tous deux d'Annonay, ont présenté une chorégraphie chantée sur le portrait de Calogero.
- **Luna**, 14 ans, de St-Sauveur-en-Rue, a chanté une reprise de Elton John "I'm so stilling".
- **Sasha**, 10 ans, de Bourg-Argental, est venu avec son piano pour interpréter Pirates des Caraïbes.
- **Lola**, 9 ans, de Bourg-Argental, a présenté un numéro de Danse et Gym sur la musique d'Astronomia.
- **Mathéo**, 12 ans, de St-Marcel-les-Annonay, a choisi de chanter "No" de Louane.

Les 6 jurés ont rendu une note sur 100.

200 personnes étaient présentes : familles, fans, élus de diverses communes du canton.



TÉLÉTHON

Samedi 3 décembre

Depuis quelques années, le Collège Privé Saint Joseph participe au Téléthon en organisant des manifestations : concours de boules, spectacles, vente de viennoiserie pendant les récréations.

Pour cette édition 2022, le conseil municipal des jeunes (CMJ) et le Collège Public du Pilat se sont associés au Collège Privé. Les élus du CMJ ont organisé une balade autour du parcours de santé et une collecte de dons. Quant aux collégiens du Collège Public, ils ont réalisé des origamis qu'ils ont vendu à leurs camarades.

Tous ensemble, ils ont récoltés plus de 2000 euros reversés au Téléthon. Nous remercions les enfants pour leur implication et tous les donateurs pour leur générosité.



LA FÊTE DES LUMIÈRES

VIN CHAUD & MARRONS GRILLÉS

Jeudi 8 décembre

Le 8 décembre 2022, sous la halle, l'équipe municipale a offert les marrons grillés et le vin chaud à l'ensemble de la population bourguisane qui est venue nombreuse. Après la crise sanitaire, cette animation manquait à l'ensemble des bourguisans. Square Jarrosson, une structure gonflable, offerte par la municipalité, attendait les enfants qui ont bien apprécié cette animation.

D'autres associations se sont jointes à la soirée pour le plus grand plaisir des bourguisans, petits et grands.



ARBRE DE NOËL

Mercredi 14 décembre

Devant un jeune public s'est déroulé le spectacle interactif, donné par la Cie "La soupe aux étoiles", devant la vieille batteuse à la salle Jacques Estérel. À l'issue de la séance, un goûter offert par la commune a ravi les nombreux enfants. Ils ont pu faire des photos avec le Père Noël, pour clore ce mercredi de fête.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 2 décembre

Le vendredi 2 décembre 2022 en présence d'élus et du conseil municipal des jeunes (CMJ) a eu lieu la réception d'accueil des personnes nouvellement installées à Bourg-Argental.

Dans son discours de bienvenue M. le Maire Stéphane Heyraud a présenté les atouts de notre commune. Ce fut aussi l'occasion pour ces nouveaux bourguisans de mettre un nom sur les visages des élus.

Des pochettes contenant des documents d'informations locales, utiles à leur installation, des places de cinéma et d'entrées à la piscine ont été offertes. Il y avait dans les pochettes des échantillons offerts par des commerçants de la localité.

La soirée s'est clôturée autour d'un buffet composé uniquement de produits locaux.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- 05/07** Daniel, Régis, Marcel DENTRESSANGLE (73 ans)
21/07 Antoine, Joannès, Marcel DELAUNAY (74 ans)
09/08 Yvette, Marguerite, Augustine LEMESLE veuve LAINÉ (88 ans)
30/08 Jean-Luc, Daniel, André CHOMAT (67 ans)
10/09 André, Marius DUCLOS (91 ans)
29/09 Georges PREVOST (71 ans)
21/10 Cécile, Victorine, Antonia FANGET veuve FANGET (95 ans)
24/10 Marie, Louise, Josephine COSTE veuve VANEL (92 ans)
07/11 Hélène, Marie, Louise ARSAC épouse MOREL (56 ans)
19/11 Maurice, Alphonse, Léon JUNIQUE (92 ans)
20/11 Jacqueline, Michelle, Jeannine LEFÈVRE veuve MURE (76 ans)
24/11 Marie, Thérèse RIFFARD épouse BONNEL (81 ans)
26/11 Jeannine, Marie JAMET veuve CHAPUIS (93 ans)
27/11 Emilia, Marie, DUCHAMP veuve PERRIN (101 ans)
29/11 Vincent, Gérald, DROUET (52 ans)
02/12 Aimée, Marie, Louise MOREL Veuve GACON (95 ans)
04/12 Régis, Jean, Marius DEYGAS (95 ans)
06/12 Philomène, Rosa, Antonia BARRALON (90 ans)
08/12 Didier, Jean ARNAUD (54 ans)
09/12 Eva, Marie, Josèphe ESCOFFIER Veuve GAGNAIRE (96 ans)
14/12 Roger, Antoine, Constant BERNE (85 ans)
14/12 Monique, Augusta, Marie GÉRY (81 ans)
16/12 Claude MOREAU (81 ans)
25/12 Joseph, Claudius, Louis, Régis DECURELLE (88 ans)

NAISSANCES

- 07/08** Malaury, Françoise, Régine MOREL
11/08 James, Luc, Philippe ROUX
23/08 Aleyna, Jade MATHEVET
22/10 Johanna, Patricia, Béatrice PERRET
22/10 Jonaël, Franck, Didier PERRET
24/10 Mathéo FARIZON
29/12 Malo MOREL

MARIAGES

- 16/07** Olivia BACHER et Vincent SAGNARD
23/07 Tiffany ROUBY et Wilfried MOULIN
13/08 Anne-Claire, Marie, Huberte REYNAUD et Antoine, Eric, Etienne, Joseph STUBBE
03/09 Emilie, Liliane PETIT et Thibault, Henri, René CHOCHAT
03/09 Florence, Marie-Aline ARNAUD et Romaric, Anthony MOUNIER
10/09 Armelle, Jeanne, Marie d'EYSSAUTIER et Jean-Gaspard, André, Marion ROUSSET



AG EN DA

FÉVRIER

Samedi 4

Concert : "The Hogwasher" et "Les frères Bandini", proposé par le collectif Butter Note
Salle Jacques Esterel

Dimanche 12

Concours de belote organisé par la Ferme à l'ancienne
Salle André Jamet
Concert de l'Ensemble Harmonique
Salle Jacques Esterel / 16h

Samedi 18

Soirée familiale de la classe 2025
Salle Jacques Esterel

Samedi 25

Carnaval organisé par le Sou des écoles publiques

Dimanche 26

Thé dansant des chœurs bourguisans

MARS

Samedi 4

Saison culturelle :
Les Burdivents
Pièce de théâtre
Salle Jacques Esterel - 20h30

Dimanche 19

Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie

AVRIL

Samedi 1

Saison culturelle :
La beauté des sexes
Pièce de théâtre
Salle Jacques Esterel 20h30

Rencontre inter-groupe

A la croisée des fils
Salle André Jamet

Vendredi 7

Don du sang
Salle Jacques Esterel - 15h/19h

Lundi 10

La chasse aux oeufs
Organisée par le sou des écoles publiques

Dimanche 16

Matinée saucisses de la classe 2025
Sous la Halle
Fédéral de Pétanque
Stade Louis Despinasse

Dimanche 23

Concert Rétina des Chœurs bourguisans
Salle Jacques Esterel

Samedi 29

Concert de l'Ensemble Harmonique
Salle Jacques Esterel

MAI

Samedi 6

Classes de la Déôme
Repas des Classes en 2
Salle Jacques Esterel

Lundi 8

Cérémonie commémorative de l'armistice 1945

Dimanche 14

Vide-grenier du sou des écoles publiques
Place Louis Vidon

JUIN

Samedi 3

Saison culturelle :
Compagnie impronptu circus
Site de la Clavellée / 20h30

Concert de l'école de musique
Salle Jacques Esterel

Jeudi 8

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Samedi 10

Fête de l'Espace Déôme
Maison des Associations

Samedi 17

Couvige des dentellières
Organisé par la Croisée des fils
Salle Jacques Esterel

Dimanche 18 juin

Cérémonie commémorative de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940

Samedi 24

Fête de l'été
Organisée par ABA

Dimanche 25

Ronde historique du Sport Auto-Bourguisan
Place des noyers

JUILLET

Lundi 10

Don du sang
Salle Jacques Esterel / 15h-19h

Jeudi 13

Soirée festive des Pompiers
Place du 11 novembre
Feu d'artifice municipal
Site de la Clavellée

Vendredi 14

Cérémonie de la Fête Nationale, défilé depuis la Place de Sablon

Du vendredi 28 au lundi 31

Vogue de Bourg-Argental organisée par les conscrits de la Classe 2025



'THÉÂTRE
& MUSIQUE'

BOURG

ART-*istique*

Saison

Culturelle

2023

Les Burdivents

SAMEDI 04 MARS 2023

20h30

On aurait dû prendre un guide

Pièce de théâtre créée par les BURDIVENTS
Mise en scène de Marine VIENNET

Qu'expose-t-on ou qui s'expose finalement dans les musées ?

Des familles, des touristes, des amoureux, des égarés, des désespérés, des solitudes, des bavards, des honteux...

Entre cruauté, cynisme, absurdité et humour, les visiteurs de ce musée ont finalement sans doute plus de sens critique qu'on ne le soupçonne ! Et si c'était nous le sujet de cette pièce ?

↳ Salle Jacques Esterel



SPECTACLE GRATUIT

Solo de cirque sans paroles CIE IMPROMPTU CIRCUS !

Un clown malicieux entre en piste.

Ses valises sont pleines de jouets, d'envies et de facéties. Il explore dès lors le jeu du déséquilibre, de la rattrape, se bat pour faire face à la gravité, en offrant à l'assistance des instants acrobatiques tous plus audacieux les uns que les autres.

Un monde à la fois poétique et magique, périlleux et enfantin. Chaises, chapeaux, boomerangs, bilboquet ou encore vélo désarticulé (pour ne citer qu'eux), sont autant d'accessoires avec lesquels il aime jouer, pour amuser son public qui lui est si cher ! Il peut ainsi partager avec lui sa passion pour le monde du cirque et il ne se fera pas prier deux fois ! Un spectacle peu bavard, certes, mais participatif (ce ne sera peut-être pas vous, rassurez-vous !) et très interactif, pour tous les publics.

↳ RDV Bassin de l'Eygas / Parking de la Clavellée / Buvette



La Beauté des sexes

SAMEDI 01 AVRIL 2023

20h30

Écrit et interprété par

Marine VIENNET et Erika LECLERC-MARCEAU

Sous le regard artistique
d'Aude MAURY-RENARD

Un duo drôle et doux, informatif, mais surtout questionnant, qui a pour thème central : "Comment éduquer à l'équité des sexes ?"
Un docu-spectacle audacieux sur le féminin, le masculin, les stéréotypes de genre, le sexisme ordinaire et la connaissance des corps. Un spectacle-enquête, pour adulte et adolescent.es à partir de 14 ans.

↳ Salle Jacques Esterel

Bouche Cousue

SAMEDI 03 JUIN 2023

20h30



Tarif adulte : 10€ / Jeunes - de 18 ans/recherche d'emploi : 5€

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter la Mairie de BOURG-ARGENTAL au 04 77 39 61 34.